

<https://queneau-montivilliers.college.ac-normandie.fr/spip.php?article5432>

# Transports scolaires 2025-26

- Administration - Rentrée scolaire -



Date de mise en ligne : mercredi 11 juin 2025

---

Copyright © COLLEGE RAYMOND QUENEAU - Tous droits réservés

---

Les inscriptions pour les transports scolaires pour l'année 2025-26 seront ouvertes sur le site [hariane.fr](http://hariane.fr) du mardi 17 juin au mardi 19 août 2025.

**INFORMATION**  
PARENTS D'ÉLÈVES

**INSCRIPTIONS**



TRANSPORTS  
SCOLAIRES

2025-2026

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLITAINE

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLITAINE ORGANISE  
LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service des transports scolaires permet aux élèves de se rendre dans leur établissement scolaire à moins d'un aller le matin puis d'un retour, à des horaires spécifiques pour chaque des différents réseaux de lignes.

INSCRIPTIONS

Du mardi 17 JUIN au mardi 19 AOÛT 2025\*

\*Mardi 19 août de paiement de la validation finale après le 19 août

Rendez-vous sur [HARIANE.FR](http://hariane.fr) (service en ligne gratuit)

\*Ces 3 jours dématériels, effectués selon l'ouverture de l'établissement, pour effectuer la validation à l'entrée.

CONDITIONS

Vous résidez sur le territoire de la Communauté urbaine, à plus de 2 km de l'établissement scolaire de votre enfant (plus de 5 km en zone urbaine).

Votre enfant est inscrit dans l'un des établissements scolaires de la Communauté urbaine :

- Ecole à Tancarville
- Ecole à Bretteville-sur-Mer (Ecole Saint-Clément)
- Ecole à Saint-Gilles-de-la-Neuville (Ecole Saint-Clément)
- Ecole à Douvres (Le Havre Cap-d'Énergie école 1884)
- Collège Georges Brasseur à Criquebeac
- Collège Raymond Carême à Montville
- Collège Marie-Curie à Montville
- Collège Marie-Thérèse à Sotteville
- Collège L'Éclair à Criquebeac / Criquebeac
- Collège André Delphand à Saint-Romain-de-Colbosc
- Lycée Jean-Pierre Le Goff à Saint-André
- Lycée au Havre au lycée Jeanne d'Arc à Sainte-Adresse

TRANSPORTS  
SCOLAIRES

Le carte de transports scolaires de la Communauté urbaine permet d'accéder à des tarifs réduits à l'achat de titres de transport.

À la première inscription, il conviendra de passer le contrat de transport scolaire pour l'année scolaire à l'usage d'un transport scolaire.

- Votre enfant ne peut être payé par avance cette année.
- Après validation de son inscription, le contrat sera envoyé à votre domicile par mail.
- Votre enfant peut être payé cette année.
- Après validation de son inscription, son contrat pour la première année scolaire sera directement chargé à distance sur sa carte.

EN SAVOIR +

Retournez le règlement, les horaires et tarifs de votre ville sur [transportsscolaires.havre-metropole.fr](http://transportsscolaires.havre-metropole.fr)

RENSEIGNEMENTS

File Mobile - Transports scolaires  
[transportsscolaires@havre-metropole.fr](mailto:transportsscolaires@havre-metropole.fr)